

Pôle Enfance Jeunesse, Éducation et Sport





D

Vacances de Printemps

4 - 17 ans

🖮 Du 26 avril au 7 mai 2021





MASQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 6 ANS - PRÉVOIR UN MASQUE DE RECHANGE



Responsable Pôle E.J.E.S.: Christine LE PORT

Adjoint Enfance Jeunesse: Peter LAFOSSE

Secrétariat - Ha tram NGUYEN :



Centre de loisirs :

Q 02 35 75 29 67

www.ville-nd-bondeville.fr



Le public

Pour tous les jeunes, 4 groupes d'âges seront constitués :

Les 4/5 ans

Les **6/8 ans**

Les 9/11 ans

Les **11/17** ans :

- Les 11/14 ans

- Les 14/17 ans



Le centre de loisirs 4/11 ans se situe:

8, rue Roland Dufils

(à proximité du parking du Complexe Sportif Marcel Sauvage)

L'espace ados 11/17 ans se trouve :

4, rue Victor Hugo

(en face de la Bibliothèque Mathilde-de-Rouvres)

Les inscriptions

Inscriptions au Centre de Loisirs (forfait semaine)

- → Inscriptions par mail <u>ejes@ville-nd-bondeville.fr</u> au plus tard le 16 avril 2021
- → Pour les nouvelles inscriptions : prendre rendezvous par téléphone ou par mail afin de <u>retirer</u> <u>le dossier</u> au Pôle EJES

Se munir:

- 🗸 du carnet de santé avec vaccins à jour
- d'une photo d'identité
- d'un justificatif de domicile pour les nouveaux inscrits (présentation uniquement)
- du livret de famille si fratrie (présentation uniquement)
- 🗸 de l'attestation CAF avec quotient familial
- de bons temps libre de la CAF

Les objectifs

Le temps libre de l'enfant est un moment riche pour sa construction et son épanouissement personnel, en complémentarité du temps scolaire.

L'accueil de loisirs est le lieu identifié pour assurer la continuité éducative de l'enfant. Les activités proposées sont basées sur les principes du jeu et du loisir permettant à l'enfant de se construire individuellement.

(L) Les horaires

Accueil de Loisirs:

9 8h30 / 17h

Accueil pour tous, 8 rue Roland Dufils:

b de 8h à 8h30

de 17h à 18h

Ouverture des salles d'activité dès 8h30.

Pour des raisons de sécurité (plan vigipirate) l'accès aux structures sera fermé à 9h et réouverte à 17h.

Nous n'accepterons plus d'enfants après et avant ces horaires.

€ Les tarifs

Forfait semaine de 5 jours (obligatoire pour les 4/17 ans):

Un enfant inscrit: 44 €.

· 2 enfants inscrits : 41 €

3 enfants inscrits: 38 €

Hors-commune: 88.00 €.

Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants. Bons temps libre de la CAF acceptés.

Les prestations seront à régler directement à la trésorerie de Maromme à réception de la facture.

Tiraae	650 exemplaires
Directeur de rédaction	Christine LE POR
Directeur de publication	. Myriam MULOT